

Elaboration du PLUi Paris Terres d'Envol – Phase diagnostic/PADD

Compte-rendu atelier « Développement économique »

Atelier du 18 mai 2022 à Tremblay-en-France

1/ Informations pratiques

Le premier atelier a eu lieu le mercredi 18 mai 2022 de 18h à 20h dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Tremblay-en-France. L'atelier s'adressait au grand public (habitants, usagers, acteurs...) du territoire.

Il a réuni 10 participants.

L'atelier visait plusieurs objectifs :

- Présenter les premiers éléments de diagnostic pour la thématique « Développement économique » du territoire
- Recueillir la vision des habitants, usagers de Paris Terres d'Envol sur les possibilités d'évolution du territoire dans les prochaines années en termes de développement économique
- Discuter des priorités à donner pour l'évolution du territoire
- Réfléchir sur les premières orientations du PADD et formuler des propositions

Les intervenants :

- Isabelle Williame, Directrice générale adjointe en charge de l'aménagement, des mobilités et du développement durable (Paris Terres d'Envol)
- Pierre Tifagne, Chef de projet PLUi (Paris Terres d'Envol)
- Guillaume Perez, Chef de projet (Espace Ville)
- Marie-Liesse Poyeton, Consultante – Margot Le Roy, Consultante (Rouge Vif)

2/ Déroulé

A. Temps collectif : introduction et présentation des premiers éléments de diagnostic

- Propos introductifs par Isabelle Williame, Directrice générale adjointe en charge de l'aménagement, des mobilités et du développement durable (Paris Terres d'Envol).
- Présentation du PLUi et de la démarche de concertation, présentation des éléments du diagnostic (Espace Ville et Rouge Vif)
- Présentation des modalités de l'atelier (Rouge Vif)

B. Temps d'atelier

Objectifs :

- Partager des atouts, des difficultés, mais également des opportunités et des perspectives
- Identifier des besoins et des attentes

Modalités :

- Réflexion en sous-groupes de 5 à 10 personnes
- 50 minutes de travail
- Un rapporteur est désigné à chaque table pour remplir la grille de contribution et pour se faire le porte-parole lors de la restitution



5 questions guidant l'atelier :

- Quels secteurs, activités économiques sur le territoire sont à conforter ou à développer ?
- Selon vous, quels types d'activités économiques peuvent être proches des lieux d'habitation ?
- En quoi les espaces naturels et agricoles contribuent-ils à l'économie locale ?
- Quels besoins identifiez-vous concernant les commerces et services du territoire ?
- Quelles suggestions avez-vous pour répondre aux besoins du territoire en termes d'emploi ?

3/ Restitution de l'atelier

QUESTION 1 : Quels secteurs, activités économiques sur le territoire sont à conforter ou à développer ?

Les participants, à l'unanimité, ont souligné l'importance de **préserver les activités historiquement présentes sur le territoire et qui participent à l'identité de Paris Terres d'Envol** : les secteurs aériens, logistiques et agricoles.

Le territoire est traversé par **de grands axes qui revêtent de véritables atouts pour l'activité logistique, cependant ce secteur ne crée pas beaucoup d'emplois pour les habitants du territoire**. Il est mentionné le nombre important d'actifs du territoire dépendant de leur voiture pour se rendre à leur lieu de travail car les emplois ne sont pas suffisamment nombreux à proximité des zones d'habitation et sur le territoire pour répondre à la demande. L'arrivée de 9 grandes gares en lien avec le Grand Paris Express est perçue comme **une opportunité de faire venir des emplois via l'installation d'entreprises et d'activités variées** à proximité dans une logique de mixité des fonctions puisqu'il s'agira d'éviter le cloisonnement des composantes de la ville (habitat, activité, emplois) mais aussi de faire venir des actifs qui n'habiteraient pas sur le territoire.

- Il est rappelé la difficulté pour le territoire de créer de l'emploi pour sa population. Les actifs ont tendance à ne pas habiter le territoire de Paris Terres d'Envol. L'enjeu sera de proposer des emplois en cohérence avec la population d'actifs représentée sur le territoire.

QUESTION 2 : Selon vous, quels types d'activités économiques peuvent être proches des lieux d'habitation ?

Les participants ont identifié plusieurs activités économiques pouvant être proches des lieux d'habitation :

- **L'auto-entrepreneuriat** avec des espaces dédiés en rez-de-chaussée des constructions récentes avec l'installation de bureaux partagés. Il est souligné la présence nombreuse d'auto-entrepreneurs dans le sud du territoire, à accompagner et à encourager.
- **Les cabinets de santé** en rez-de-chaussée des logements collectifs également à promouvoir et inciter pour faire face à la déshérence de l'offre de soin sur le territoire.

QUESTION 3 : En quoi les espaces naturels et agricoles contribuent-ils à l'économie locale ?

Les espaces naturels et agricoles sont une vraie richesse de l'identité du territoire, à mieux valoriser et mettre en avant. Cependant, les habitants ne sont que peu voire pas du tout concernés par cette activité agricole. Il serait intéressant de pouvoir sensibiliser les habitants à l'agriculture urbaine, à l'incitation au circuit court etc. Il est souligné également la nécessité de pouvoir travailler sur ces liens entre agriculture, nature et ville en partenariat avec les intercommunalités limitrophes, elles-mêmes concernées par ces enjeux ou en partenariat avec des associations, collectifs déjà engagés sur ces sujets mais encore peu visibles.

Paris Terres d'Envol mentionne plusieurs études en cours :

- Le lancement d'une étude portant sur l'agriculture urbaine à l'échelle de l'EPT, sous toutes ses formes permettant de disposer d'un état des lieux plus précis des actions engagées et des projets potentiels de développement.
- Un inventaire de tous les jardins partagés présents. Cet inventaire doit permettre de poursuivre l'intention de l'EPT de développer les jardins partagés dans une visée de renforcement du lien social et de changement du mode de culture.

Il est également suggéré que soit réservée une partie du territoire en pourcentage pour le développement des jardins partagés. Ces intentions pourraient être traduites dans le PLUi par une orientation et une traduction réglementaire dans le règlement d'urbanisme.

QUESTION 4 : Quels besoins identifiez-vous concernant les commerces et services du territoire ?

Les participants ont identifié de nombreux commerces et services manquants et pourtant essentiels aux nouvelles pratiques ou au quotidien des habitants :

- Commerces de bouche
- Librairies
- Magasins de fournitures
- Torréfacteurs de café
- Tiers lieux proposant différents services (cafés, restaurants, ateliers bricolage, coworking etc.)

QUESTION 5 : Quelles suggestions avez-vous pour répondre aux besoins du territoire en termes d'emploi ?

L'offre de formation est peu présente sur le territoire malgré la présence de l'IUT de Tremblay et quelques centres de formation des apprentis (CFA). D'une part, cette offre de formation, est selon les participants, pas assez valorisée et connue des habitants. D'autre part, elle ne fait pas le poids par rapport aux offres de formation des intercommunalités limitrophes, mieux desservie par la desserte en transports en commun et mieux connue par le grand public.

Pour autant, l'enjeu de formation reste une priorité et une nécessité afin de développer les offres d'emplois sur le territoire. Plusieurs thématiques de formation récente et en lien avec les questions de société pourraient être développées : l'écologie et l'environnement, l'artisanat, l'informatique etc. Ces offres de formation pourraient intéresser les habitants du territoire et permettre de répondre au besoin du territoire de créer de nouveaux emplois.